



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 1181

Texte de la question

M. Jean Urbaniak attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le financement des formations agricoles et agroalimentaires. La chambre regionale d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais s'inquiete en effet d'une possible discontinuite dans l'attribution des financements des formations professionnelles agricoles, compte tenu des negociations prevues dans le cadre du XIe Plan. Elle souhaiterait en particulier obtenir le maintien des credits necessaires a ces formations ouvertes sur l'emploi ou le transfert des moyens financiers correspondants au conseil regional Nord - Pas-de-Calais afin de poursuivre sans rupture ces actions. En consequence, il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre pour garantir l'affectation des financements de la formation professionnelle agricole sans discontinuite, pour ne pas penaliser encore davantage les jeunes et les demandeurs d'emplois du Nord - Pas-de-Calais, particulierement touches par le chomage.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le financement de certaines formations agricoles et agro-alimentaires prevues dans le cadre du contrat de plan, dont le renouvellement pour 1993-1994 se trouverait hypothéque, du fait des incertitudes sur leur eventuelle reconduction dans le cadre du prochain contrat de plan Etat-region. Le financement des formations agricoles et agro-alimentaires mentionnees par l'honorable parlementaire a ete assure durant l'annee 1993-1994 conformement aux engagements souscrits par l'Etat et la region Nord - Pas-de-Calais dans le cadre du contrat de plan 1989-1993. Par ailleurs, ces memes actions ont ete inscrites au projet de contrat de plan Etat-region 1994-1998 qui doit etre prochainement signe.

Données clés

Auteur : [M. Urbaniak Jean](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1181

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1993, page 1431

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2380